

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°7 - 13 septembre 2017

SOMMAIRE

INDUSTRIE

- *ILVA : le tribunal de Lausanne a approuvé le transfert en Italie des fonds suisses de la famille Riva*
- *Aciérie de Piombino : les autorités italiennes envisagent l'annulation de la cession à Cevital ; possible intérêt de la part du groupe Jindal*

ÉNERGIE

- *Tempa Rossa : la commune de Tarente pourrait lever son opposition au projet*

TELECOMS

- *Vivendi : le gouvernement a lancé une procédure au titre de l'autorisation des investissements étrangers après la nomination du nouveau conseil d'administration de TIM*
- *Open Fiber, joint-venture entre Enel et la Cassa Depositi e Prestiti, envisage son entrée à la bourse de Milan en 2019*

TRANSPORTS

- *Lyon-Turin : le comité interministériel pour la programmation économique autorise la réalisation de deux lots de construction de la section transfrontalière*
- *STX / Fincantieri : les négociations se poursuivent autour d'un partenariat étendu au secteur militaire*
- *Cession des actifs d'Alitalia : Ryanair précise sa proposition*
- *Graziano Delrio au Qatar pour réaffirmer les liens avec l'Italie en termes d'infrastructures et de transports*
- *La société chinoise Mobike lance un service de vélos en libre-service sans station à Milan et à Florence*
- *Ferrovie dello Stato poursuit son développement à l'international en achetant une société hollandaise de transport public local*
- *Pirelli prépare son retour à la bourse de Milan*
- *Fiat Chrysler Automobiles : alliance avec BMW pour une plateforme de conduite autonome*
- *Forte croissance de Flixbus en Italie*

ENVIRONNEMENT

- *Polémiques sur les politiques de prévention des risques naturels après les inondations en Toscane*

INDUSTRIE

ILVA : le tribunal de Lausanne a approuvé le transfert en Italie des fonds suisses de la famille Riva

Dans le cadre de l'enquête pour fraude fiscale concernant la holding de la famille Riva, la justice italienne avait ordonné la saisie de 1,3 Md€ de fonds du groupe déposés en Suisse. Le tribunal de Lausanne s'était d'abord opposé à cette saisie, dans l'attente de l'issue des recours contre cette décision. Toutefois, en mai, la famille Riva a accepté le retour des fonds en Italie dans le cadre d'une négociation de peine. De ce fait, la justice suisse a autorisé le transfert en Italie le 25 août dernier. Comme prévu par le décret « salva-Ilva » de janvier 2016, le montant sera mis à disposition d'Ilva, dont la famille Riva était propriétaire, pour la dépollution et la remise aux normes environnementales du site de Tarente. Pour mémoire, l'entreprise sidérurgique Ilva (14 000 employés), placée en janvier 2015 sous la tutelle de commissaires du gouvernement, a été reprise en juin dernier par un groupement composé d'ArcelorMittal et de Marcegaglia. Ces fonds sont essentiels pour la relance du site industriel.

Aciérie de Piombino : les autorités italiennes envisagent l'annulation de la cession à Cevital ; possible intérêt de la part du groupe Jindal

L'aciérie Lucchini de Piombino, deuxième pôle sidérurgique italien après Tarente (2 200 employés), a été placée sous la tutelle d'un commissaire du gouvernement, puis cédée en juin 2015 par l'Etat au groupe algérien Cevital. Celui-ci s'était engagé à relancer l'usine grâce à sa modernisation et à sa reconversion en pôle logistique. Néanmoins, en raison d'importants retards dans la mise en œuvre du plan industriel et de l'arrêt de la production du site, le gouvernement a lancé le 6 septembre la procédure d'annulation de la vente pour non-respect des engagements. En particulier, le gouvernement reproche à Cevital des retards dans le redémarrage de la production des rails, produit phare de Piombino, qui devrait advenir au plus tard en août 2017. Selon Il Sole 24 Ore, le groupe indien Jindal, qui avait présenté une offre pour la reprise d'Ilva, pourrait être intéressé par la reprise de l'aciérie de Piombino.

ENERGIE

Tempa Rossa : la commune de Tarente pourrait lever son opposition au projet

Dans le cadre de la procédure lancée par le gouvernement en vue de l'autorisation du projet pétrolier Tempa Rossa, mené par Total, Shell et Mitsui en Basilicate, une réunion a eu lieu le 11 septembre à la Présidence du Conseil entre le gouvernement, Eni, la région des Pouilles et la commune de Tarente. Cette dernière aurait transmis au gouvernement et à Eni des propositions de modifications du projet concernant les travaux dans la raffinerie d'Eni. La commune a indiqué qu'elle pourrait accepter l'agrandissement du quai de la raffinerie, dont l'autorisation relève de sa compétence, à la condition d'une réduction de la taille du champ de bouées réservé aux tankers, de la réduction des émissions de la raffinerie et de la réalisation d'autres ouvrages mineurs.

TELECOMS

Vivendi : Le gouvernement a lancé une procédure au titre de l'autorisation des investissements étrangers après la nomination du nouveau conseil d'administration de TIM

Un comité spécial placé auprès de la présidence du conseil devra déterminer si Vivendi, qui détient environ 24% de TIM, en détient le contrôle effectif au sens du droit italien. Si tel était le cas, le groupe français pourrait se voir infliger une amende d'au moins 300 M€ pour la non-déclaration de la prise de contrôle d'une entreprise stratégique. La réglementation italienne prévoit en outre la possibilité pour le gouvernement d'opposer un droit de veto à l'opération réalisée par Vivendi, ou de lui imposer des conditions de gestion particulières de l'entreprise, en raison du caractère stratégique de certains actifs de TIM (réseau en fibre intercontinental de Sparkle, systèmes cryptés de Telsy). Le comité spécial rendra son avis le 25 septembre, la décision finale relevant de la compétence du Président du conseil.

Open Fiber, joint-venture entre Enel et la Cassa Depositi e Prestiti, envisage son entrée à la bourse de Milan en 2019

Tommaso Pompei, l'administrateur délégué d'Open Fiber (infrastructures pour les télécommunications), envisage une cotation en bourse à l'horizon 2019, date à laquelle, selon lui, la société aura atteint une taille et une capitalisation attractives pour les investisseurs. Open Fiber, qui a racheté en décembre dernier son ex-concurrent milanais Metroweb, a construit et exploite un réseau en fibre optique desservant environ deux millions de foyers. L'entreprise est candidate pour l'aménagement des réseaux internet dans les zones les moins attractives de la Péninsule, en réponse aux appels d'offres lancés par le gouvernement dans le cadre de l'agenda numérique. Elle a remporté à ce jour deux appels d'offres portant sur plus de 3 000 communes.

TRANSPORTS

STX – Fincantieri : les négociations se poursuivent en vue d'une alliance industrielle dans le domaine de la construction navale

Le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, s'est rendu à Rome le 11 septembre pour une réunion de travail avec ses homologues C. Calenda et P.C. Padoan, que les deux parties ont salué comme constructive. Le ministre a présenté un projet de partenariat associant Fincantieri, STX et Naval group (ex-DCNS) autour d'activités civiles et militaires. Les négociations se poursuivent en vue d'une déclaration commune des deux gouvernements à l'occasion du sommet bilatéral du 27 septembre à Lyon.

Lyon-Turin : le comité interministériel pour la programmation économique autorise la réalisation de deux lots de construction de la section transfrontalière

Le 7 août, le Comité interministériel pour la programmation économique (CIPE) a approuvé la décomposition de la partie italienne du projet en cinq lots de construction, et a autorisé le lancement des travaux portant sur deux lots correspondant à la section transfrontalière de l'ouvrage, sur la base des financements disponibles. Il a également rappelé que le montant mis à disposition pour financer des mesures d'accompagnement en faveur des territoires traversés par l'infrastructure s'élève à environ 100 M€.

Reprise d'Alitalia : Ryanair précise sa proposition

Les candidats à la reprise d'Alitalia doivent déposer des manifestations d'intérêt non contraignantes d'ici le 15 septembre, puis des offres fermes avant le 2 octobre. Une négociation sur la base de ces offres est prévue jusqu'au début du mois de novembre. Selon les commissaires extraordinaires, qui organisent la cession, 2 à 9 mois seront ensuite nécessaires pour le déroulement des procédures d'autorisation, en particulier de la part de la Commission européenne (direction générale de la concurrence), avant le transfert des actifs d'Alitalia

Lufthansa, EasyJet, Ryanair, Etihad et Delta, ainsi que des fonds d'investissement américains prépareraient des propositions. Toutefois, contrairement à ce que souhaitait le gouvernement italien, aucune manifestation d'intérêt ne concernerait le périmètre entier des activités d'Alitalia.

Le PDG de Ryanair, Michael O'Leary, a précisé l'offre de la compagnie le 6 septembre, à l'occasion de l'ouverture de nouvelles liaisons aériennes depuis l'aéroport de Bologne. La stratégie de Ryanair serait de maintenir l'identité d'Alitalia, tout en développant les vols long-courrier, avec comme objectif de dépasser les 30 millions de passagers d'ici 5 à 10 ans, contre 20 millions actuellement. Les investissements porteraient sur les liaisons vers les Etats-Unis, la Chine, l'Asie et l'Inde. Michael O'Leary a également critiqué les accords d'Alitalia avec Air France et avec Etihad, ainsi que l'intérêt de Lufthansa pour la compagnie italienne, estimant que celle-ci viserait uniquement l'apport de passagers à l'aéroport de Francfort.

Graziano Delrio au Qatar pour réaffirmer les liens avec l'Italie en termes d'infrastructures et de transports

Le ministre italien des infrastructures et des transports, Graziano Delrio, s'est rendu au Qatar début septembre, à l'occasion de l'inauguration du port de Hamad. Le ministre a souligné l'importance du secteur maritime dans l'économie mondiale et a indiqué qu'il voyait le système portuaire italien comme une voie de transit idéale pour les marchandises entrant et sortant d'Europe.

G. Delrio a également indiqué que l'administrateur délégué de Qatar Airways, Al Baker, lui avait fourni des garanties sur la conclusion de l'accord avec la compagnie italienne Meridiana. En effet, un accord entre Meridiana et Qatar Airways est en cours de négociation pour permettre à la compagnie du Qatar d'acquérir 49% du capital de la société italienne, l'acquisition ayant déjà été autorisée par la Commission européenne en mars. Basée à l'aéroport d'Olbia en Sardaigne, la compagnie cherche un investisseur en raison de son déficit chronique.

Enfin, le ministre a visité les chantiers des entreprises Salini Impregilo (principal groupe italien de bâtiment et travaux publics) et Rizzani de Eccher (entreprise de construction italienne), qui réalisent la « Red Line North Underground » du métro de Doha et le stade de « Al Khor » en vue des championnats mondiaux de football de 2022, en groupement avec Cimolai (entreprise italienne de structures métalliques).

La société chinoise Mobike lance un service de vélos en libre-service sans station à Milan et à Florence

La société chinoise Mobike, qui gère les systèmes de vélos en libre-service (VLS) de neuf villes chinoises dont Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton, exporte le modèle du VLS sans station en Italie. La société a remporté deux lots (8 000 vélos) de l'appel d'offres de la commune de Milan lancé au mois de juin pour une expérimentation de VLS sans station, le troisième lot ayant été attribué à son concurrent, également chinois, Ofo (4 000 vélos). Le cahier des charges prévoit le versement à la commune de Milan d'un loyer de 30 euros annuels par vélo pour l'utilisation de l'espace public et pour

l'accès des véhicules de l'opérateur aux aires piétonnes et aux zones de péage urbain. Le système, qui fonctionne entièrement à travers une application pour téléphones portables, a été inauguré le 30 août à Milan. Mobike a également remporté l'appel d'offres de la ville de Florence pour le même type de service (inauguration le 2 août). L'auto-partage sans station s'est également fortement développé dans les principales villes italiennes.

Ferrovie dello Stato poursuit son développement à l'international en achetant une société hollandaise de transport public local

Busitalia, filiale de *Ferrovie dello Stato* (FS), a acquis Qbuzz, société hollandaise qui gère le transport public local d'Utrecht et de Groningen, pour un montant de 30 M€. Cette société a été achetée à Nederlandse Spoorwegen, la principale entreprise ferroviaire des Pays-Bas.

Cette acquisition fait suite à plusieurs opérations de croissance récentes. Trenitalia UK, la filiale britannique des FS, avait acheté en février la société c2c, qui exploite la ligne ferroviaire entre Londres et Essex. En France, Trenitalia contrôle à 100% Thello, qui relie des villes italiennes et françaises. En Grèce, au mois de janvier, les FS ont acquis Trainose, le principal opérateur ferroviaire du pays.

Pirelli prépare son retour à la bourse de Milan

Le groupe Pirelli (pneumatiques) a présenté le 1^{er} septembre une demande d'admission à la bourse de Milan, dont il était sorti à l'automne 2015 après sa prise de contrôle par China National Chemical Corporation (ChemChina), via la société Marco Polo International. Cette opération porterait au maximum sur 40% du capital de Pirelli et uniquement sur l'activité des pneus pour les consommateurs. Les actions objet de l'offre de vente seront cédées par Marco Polo International Italy, actionnaire unique de Pirelli. L'introduction en bourse est envisagée pour le mois d'octobre. Le retour en bourse était prévu par l'accord passé entre le groupe chinois et les actionnaires italiens et russes, avec un délai fixé à 2019, après la séparation des activités pneus consommateurs et pneus industriels.

Fiat Chrysler Automobiles : alliance avec BMW pour une plateforme de conduite autonome

Fiat Chrysler Automobiles (FCA) a annoncé la création d'une alliance avec le groupe BMW, Intel et Mobileye pour le développement d'une plateforme technologique pour la conduite autonome. Cela va de pair avec l'objectif de FCA de faire circuler 40 véhicules autonomes expérimentaux d'ici fin 2017. L'administrateur délégué de FCA, Sergio Marchionne, a souligné l'importance des synergies entre les producteurs de véhicules et les fournisseurs de technologie et de composants. Le partenariat est ouvert à d'autres constructeurs et entreprises.

Forte croissance de Flixbus en Italie

Flixbus, l'opérateur allemand low-cost de transport par autocar, présent en Italie depuis 2015, a connu une forte croissance cette année. En juin et juillet, les Italiens qui ont rejoint leur lieu de vacances avec Flixbus ont été 70% plus nombreux par rapport à l'année précédente. Les destinations dont le développement a été le plus fort sont Venise et Lecce (Pouilles). L'activité du transporteur a été menacée par un amendement parlementaire de juin 2017 qui interdisait indirectement son activité à partir d'octobre, mais un autre amendement approuvé en juillet a annulé cette interdiction. Le texte interdisait aux opérateurs qui ne disposaient pas d'une flotte propre d'exercer l'activité de transport par autocar, ce qui aurait eu pour effet d'empêcher l'activité de Flixbus. Flixbus a également gagné plusieurs recours contre des sociétés de transport italiennes qui demandaient son interdiction.

ENVIRONNEMENT

Polémiques sur les politiques de prévention des risques naturels après les inondations en Toscane

Les fortes précipitations du week-end dernier, qui ont causé huit morts en Toscane à la suite du débordement du Rio Maggiore et du Rio Ardenza, relancent le débat sur la protection contre les risques hydrogéologiques. Le ministre de l'environnement, Gianluca Galletti, a appelé les régions et les communes à dépenser les fonds mis à disposition par le gouvernement. Il a rappelé que 64 M€ avaient été alloués à la Toscane en 2015, et que seuls 10 M€ avaient été dépensés. Il a également remis en question la gestion des alertes météorologiques au niveau régional et évoqué la possible création d'un centre de gestion national, à la place des 20 centres régionaux actuels. Sur le plan pénal, le parquet de Livourne a ouvert une enquête pour délit d'imprudence.

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Vincent Guitton

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigée par : Esther Gagneux, Federico Tassan-Viol
Relue par Florent Moretti

TRÉSOR et Service économique
DIRECTION GÉNÉRALE régional